

UMR AMURE - CENTRE DE DROIT ET D'ECONOMIE DE LA MER

L'U.E. et la mer 60 ans après

les Traités de Rome

Sous la direction de
Annie Cudennec et Gaëlle Gueguen-Hallouet

Actes du colloque de Brest 23 et 24 novembre 2017

EDITIONS A. PEDONE - 13, rue Soufflot - 75005 Paris

L'Union européenne et la mer est une longue histoire qui n'a pas débuté sous les meilleurs auspices : en 1957, les traités originaires ne démontrent guère d'intérêt pour cet espace. Ce n'est qu'au fil des années, compte tenu de l'essor des activités maritimes, que l'Union a peu à peu pris en considération l'espace marin, ses richesses, le formidable potentiel de développement des activités liées à la mer.

Ainsi, quelque soixante années après la signature des traités de Rome, alors que les discours fleurissent pour vanter le potentiel offert par la croissance bleue, l'Union est devenue un acteur majeur de l'économie bleue. Elle est à l'origine d'une véritable dynamique de mise en cohérence, sous la forme d'une politique maritime intégrée de tous les secteurs maritimes, de toutes les actions visant à préserver l'environnement marin.

La dynamique maritime européenne, pour être réelle, n'en n'est pas moins fragile. Cet ouvrage, issu d'un colloque organisé à Brest dans le cadre de la Chaire européenne Jean Monnet « Droit européen de la mer », a pour objet de faire le point sur cette dynamique, aujourd'hui mise à l'épreuve des défis tant du développement durable que du respect des droits humains en mer, ô combien menacé sur certaines mers bordant les côtes européennes.

L'Union européenne est-elle suffisamment armée, notamment du point de vue juridique, pour entretenir et renforcer cette dynamique ? Sans avoir la prétention de répondre à une question aussi complexe que délicate, cet ouvrage se propose d'examiner l'originalité de l'approche maritime européenne, force mais aussi faiblesse de l'Union, comme en témoigne le Brexit. La réflexion juridique est enrichie par le regard de l'économiste, de l'historien ainsi que par la vision livrée par les experts venus des Amériques – du Nord et du Sud.

L'enjeu est de taille car la mer ne souffre pas de médiocrité : la préservation de l'espace marin comme des hommes qui en dépendent – qui y naviguent, l'exploitent, s'y ressource – est une absolue nécessité et l'Union européenne est certainement l'un des acteurs qui peut au mieux s'y atteler.

Cet ouvrage est publié sous la direction de Annie CUDENNEC et de Gaëlle GUEGUEN-HALLOUET, Professeures de droit public à l'Université de Bretagne occidentale (UBO), membres de l'Unité Mixte de Recherches AMURE (UBO-Ifremer-CNRS).

Créé en 2008, AMURE (AMénagement des Usages, des Ressources et des Espaces marins et littoraux) est un centre de recherche et de formation pluridisciplinaire en sciences sociales et humaines appliquées à la mer et au littoral. Il regroupe près de 90 personnes dont 45 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents. Les travaux d'AMURE portent sur le développement durable des activités maritimes et des territoires côtiers, la durabilité des socio-écosystèmes marins et littoraux et les politiques publiques associées. Les recherches d'AMURE sont organisées autour de trois axes de recherche (développement et durabilité des activités maritimes, appropriation et responsabilité, socio-écosystèmes territoires et stratégies d'aménagement) et un pôle d'observation et de données maritimes.

Il s'intéresse tout particulièrement à l'impact des politiques publiques sur l'évolution des socio-écosystèmes marins et littoraux.

ISBN 978-2-233-00923-4

42 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, France, soit par télécopie : +33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr - 42 € l'ouvrage. Nous consulter pour envoi.

L'U.E. et la mer 60 ans après les Traités de Rome

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00923-4

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme.....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....